

A Saint-Georges-lès-Baillargeaux,  
le vendredi 2 mai 2025

## Lettre de consultation

### Cahier des Charges pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) - Aménagement de la Place de la Mamot

#### 1. Contexte et Objectifs du Projet

La commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux souhaite réaliser une étude d'aménagement de la place de la Mamot afin de créer un marché alimentaire couvert et d'ajouter des commerces de proximité.

Ce projet vise à :

- Dynamiser le centre de la Commune en favorisant l'attractivité commerciale.
- Offrir un espace de marché moderne et fonctionnel pour les producteurs et commerçants locaux.
- Améliorer le cadre de vie des habitants en proposant un espace convivial et animé.
- Intégrer l'aménagement dans une logique de développement durable et d'urbanisme harmonieux.
- Encourager le commerce local et les circuits courts pour favoriser une économie de proximité.
- Améliorer la circulation et le stationnement autour de la place pour faciliter l'accès aux visiteurs et commerçants. L'étude devra intégrer la problématique du stationnement pour le marché alimentaire mais également la question du stationnement des commerces alentours et de l'Eglise.

#### 2. Missions de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

L'AMO aura pour mission d'accompagner la commune dans les étapes préparatoires du projet, notamment :

- **Analyse des besoins et étude de faisabilité** : identification des contraintes techniques, réglementaires et budgétaires, analyse du site existant et des usages actuels.
- **Définition du programme fonctionnel** : précision des attentes en termes d'aménagement, de surface et de fonctionnalité, prise en compte des besoins des commerçants et des usagers. Définition d'une enveloppe financière prévisionnelle.
- **Assistance dans les études techniques et réglementaires** : respect des

normes urbanistiques, environnementales et d'accessibilité, intégration des exigences en matière de sécurité et de gestion des déchets.

- **Concertation avec les habitants et les acteurs locaux** : organisation de réunions publiques, mise en place d'enquêtes et de questionnaires pour recueillir les attentes et suggestions (prestation optionnelle).

### 3. Compétences et Expériences Attendues

Le prestataire AMO devra posséder :

- Une expertise en aménagement urbain et en développement commercial.
- Une connaissance approfondie des réglementations urbanistiques et environnementales.
- Une expérience avérée dans la conduite de projets similaires pour des collectivités territoriales.

### 4. Modalités de Consultation et Critères de Sélection

#### Budget et Délais

- **Budget prévisionnel** : à définir selon les propositions et estimations des candidats.
- **Délais d'exécution** : le prestataire devra proposer un calendrier détaillé des étapes de la mission, incluant les phases d'étude, de concertation et de restitution.

#### Critères de Sélection des Prestataires

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

1. **Qualité et pertinence de la méthodologie proposée (30%)**
  - Capacité du prestataire à structurer et organiser l'étude.
  - Approche détaillée pour l'analyse de faisabilité et l'élaboration du programme fonctionnel.
  - Méthodologie de concertation avec les habitants et acteurs locaux (prestation optionnelle).
2. **Expériences et références en AMO pour des projets similaires (30%)**
  - Accompagnement de projets d'aménagements urbains et de création de marchés couverts réalisés pour des collectivités.
  - Références démontrant une expertise en gestion de projet complexe et en développement commercial.
3. **Coût de la prestation et justification des honoraires (40%)**
  - Devis faisant apparaître la répartition des coûts et honoraires, et en indiquant le coût optionnel de la consultation des habitants.

#### Modalité de remise des offres

Les offres devront être transmises par voie dématérialisée sur la plateforme marché-sécurisé.fr avant le **lundi 2 juin 2025 à 12h00**. Toute demande d'informations complémentaires devra être envoyée avant le lundi 26 mai 2025.

---

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :  
Florent RAILLARD, Directeur général des services  
Tél. : 05 49 52 81 02  
E-mail : [fraillard@saint-georges-les-baillargeaux.fr](mailto:fraillard@saint-georges-les-baillargeaux.fr)

**Fait à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, le 2 mai 2025.**